

Saint-Elzéar le 19-10-006

Mémoire présenté dans le cadre des audiences du B.A.P.E du projet de réserve de bio-diversité du Karst de Saint-Elzéar

Messieurs ,Mesdames,

Je me présente Bruno Landry citoyen et guide spéléologue de la grotte de Saint-Elzéar. Je suis aussi représentant des employés sur le conseil administratif du comité de ressources naturelles, environnementaliste convaincu et amant de la nature.

Mon premier sujet d'interrogation est à propos du chemin forestier qui se trouve exclus de la dite réserve ,il m'apparaît quelque peut dangereux pour de futurs utilisateur d'y circuler en présence de transports forestier, il y a quelques courbes étroites et sans visibilité. Aussi le déplacement de la poussière due au gros camion doit sûrement avoir un impact négatif sur l'environnement. Peut-être devrait-il être inclus dans la réserve, l'entretien pourrait revenir au ministre des transports en collaboration avec le M.D.D.E.P afin de minimiser les impacts négatifs sur la bio-diversité.

Mon autre sujet d'interrogation ,serait en regard des coupes forestières effectuées avant la mise en place de cette réserve. Le problème, est que ces parterres de coupe ont été reboisées avec des épinettes ,qui elles ont sûrement été sélectionnées génétiquement .Il y aurait donc dès le départ un non respect de la bio-diversité du territoire , en plus de l'esthétisme naturel .Une plantation c'est très rectiligne et ces dites plantation seront-elles entretenues ? Les chemins secondaires n'ayants pas été reboisés ou restaurés quelles seront les conséquences à plus ou moins long terme?  
Devrait-ont tout simplement retirer ces épinettes qui ont été plantées et laisser la nature reprendre ses droits?

C'était la mes préoccupations , merci de votre écoute.

Bruno Landry